



**Compte-rendu
GROUPE JEUNESSE
Mardi 23 juin 2009
A la mairie de Remenoville**

Etaient présents :

Mesdames : Marie-France LOPPION (Fraimbois), Andrée STOECKLIN (Gerbéviller),

Messieurs : Bernard SATORI (Haudonville) et Alexis TSCHENS (Fraimbois)

Excusés : Hélène BROYEZ, Véronique SAUCEROTTE et Pascal BURGAIN

Participait également à la réunion : Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

1. Bilan des sessions Agir Sport de Février et Pâques

- > Le nombre de participants aux sessions de Février et Pâques 2009 a été inférieur à celui de l'année 2008.
- > Cette baisse s'explique par un nombre d'activités proposé plus faible en raison de jours fériés et de conditions météorologiques défavorables.
- > En revanche, le nombre de participants à chaque activité est resté stable.
- > Pour 2010, le groupe souhaite que l'indemnisation horaire des clubs et associations soit augmentée de 1 €. Cette augmentation impliquera une hausse d'environ 800 € du budget consacré par la communauté de communes sur cette opération.
- > Le travail de coordination réalisé par Véronique SAUCEROTTE et Andrée STOECKLIN est ensuite salué par le groupe.
- > Le groupe propose que la participation par habitant des communes extérieures à la CCM soit identique à celle de la CCM.

2. Bilan des dernières sorties et animations jeunesse

Plusieurs sorties et animations ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire 2008-2009

- > **Concert d'Ambrozijn** le samedi 8 novembre 2008 à Gerbéviller : des places avaient été réservées pour les moins de 18 ans de la communauté de communes. 3 de ces places ont été utilisées.
- > **Bowling** le 27 décembre 2008 à Ludres : la communauté de communes a pris en charge le transport jusque Ludres pour emmener des jeunes au bowling. Une quinzaine de participants est venue à cette sortie.
- > Pizzas + jeux le 24 février 2009 à Haudonville : une dizaine de jeunes sont venus à Haudonville pour participer à des jeux (vidéo, de société,...) et confectionner des pizzas dans une ambiance conviviale. Les membres du groupe auraient souhaité pouvoir échanger davantage sur les animations jeunesse avec les participants.
- > Spectacle « **les Ogres de Barback** » le 10 avril 2009 à Ludres : comme pour le concert d'Ambrozijn, des places à tarif préférentiel avaient été réservées pour ce concert. 3

jeunes en ont bénéficié. Le transport prévu pour emmener les jeunes au spectacle n'a donc pas été utilisé.

- > **Sorties théâtre** organisées avec le collège : le groupe « culture » pilote avec le collège l'organisation de 4 sorties au théâtre de Lunéville. Une moyenne de 15 jeunes a bénéficié d'entrées à tarif préférentiel. Pour l'an prochain, le groupe « culture » souhaiterait que l'organisation soit centralisée à la communauté de communes.

3. Programmations des prochaines animations pour les jeunes

En cas de suites données à ces sorties, Andrée STOECKLIN prévient que Bernadette GAUCHÉ (conductrice du bus du Centre Communal d'Action Sociale de Gerbéviller) sera en retraite en 2010. Andrée STOECKLIN conseille à la communauté de communes de chercher un chauffeur pour ses sorties et/ou pour le CCAS.

Marie-France LOPPION insiste sur la nécessité d'informer les jeunes des événements du territoire et des territoires proches par le canal de la CCM. Le collège est également un très bon relais pour cela. Tout ce qui peut concerner les jeunes doit donc faire l'objet d'une communication.

A ce sujet, Andrée STOECKLIN informe qu'une soirée de découverte et d'initiation au badminton sera organisée par la Fédération Départementale de Badminton au gymnase de Gerbéviller mercredi 1^{er} avril de 18h30 à 21h00. Cette information sera envoyée par Internet aux jeunes dont la communauté de communes possède l'adresse.

Marie-France LOPPION informe le groupe de travail que pour 2009-2010, la communauté de communes a choisi de mettre en avant le thème de l'eau. En 2010, une journée de fête sur l'eau sera organisée. Chaque groupe de travail doit réfléchir à la contribution qu'il peut apporter à ce thème.

Le groupe « jeunesse » propose d'orienter plusieurs animations ou sorties sur ce thème :

- organisation d'une sortie avec le club de kayak et retour en vélorail : en raison du manque de disponibilité des uns et des autres, une telle animation ne sera pas possible fin août. Elle sera donc proposée en mai, en fonction des disponibilités du club de kayak.
- réflexion sur la construction d'un radeau (en lien avec le groupe de travail « lecture »)

Pour les autres sorties ou animations, plusieurs propositions :

- assister à un match de basket du SLUC Nancy : Vincent LÉTICHE se renseignera sur le planning et les tarifs préférentiels.
- un week-end dans un endroit à définir
- une autre journée/soirée jeux, avec galettes et crêpes à Remenoville, en impliquant l'association d'animation locale

4. Organisation d'une opération Argent de Poche

Vincent LÉTICHE présente deux types d'opérations : bourse aux projets et argent de poche. Ces deux types d'opération permettent aux jeunes d'obtenir des fonds pour leurs projets :

- **Bourse aux projets** : attribution de subventions à des projets de jeunes (pas de critères d'âge) – peut fonctionner tout au long de l'année.

- Fonctionnement : proposition d'un projet par les jeunes → analyse par une commission ou groupe de pilotage → versement de l'aide via une association porteuse
- Exemples : Communauté de Communes de la Vezouze et de la Haute Vezouze
- Si mise en place par la Communauté de Communes de la Mortagne, possibilité de financement via le FIC (Fonds d'Initiative Citoyenne) du CG54 (1 € d'aide du CG54 pour 1 € versé par la communauté de communes)
- **Argent de poche** : travail des 16-18 ans pour des projets communaux ou intercommunaux
 - Exemples : Communauté de Communes de la Vezouze, Saint M'Hervé, Laval, Grand Nancy,... présentation ci-dessous sur la base de l'exemple de la CC Vezouze
 - Périodes des chantiers : vacances scolaires
 - Conventions entre la communauté de communes et Familles Rurales Services (FRS) et entre la communauté de communes et les communes souhaitant avoir un(des) chantier(s)
 - Les communes volontaires (avec chantiers à réaliser et personnes disponibles pour les encadrer) le font savoir à la communauté de communes
 - La communauté de communes analyse des candidatures de jeunes et envoie son choix à FRS
 - FRS embauche en CDD les jeunes retenus au taux horaire du SMIC 3x3 heures (3 demi-journées)
 - Coût facturé à la communauté de communes (150 à 160 € facturé par FRS par contrat) puis partagé entre communauté de communes et communes, soit environ 80 à 90 € à la charge de la communauté de communes par contrat

De telles actions avaient été demandées par les jeunes lors du stage réalisé en 2008 par Adeline MASSON. Leur mise en place répondrait à ce souhait.

Dans un premier temps, le groupe de travail souhaite connaître quels partenariats pourraient exister sur les opération « argent de poche » et les bourses aux projets :

- FRS ou un autre organisme pourrait il gérer les contrats ?
- Quelles communes seraient prêtes à organiser et encadrer des chantiers ?
- Quelles modalités pour mettre en œuvre un FIC ?

Le groupe de travail souhaiterait que des chantiers communaux puissent débuter en février 2010.

La mise en place de ces actions et de toutes les actions liées à la jeunesse nécessite de nombreux contacts (avec les communes et les jeunes) et un travail important de communication. Pour permettre l'investissement en temps des personnels de la CCM, des priorités doivent être dégagées. Une solution devra donc être trouvée si le groupe de travail souhaite poursuivre ses propositions.

5. Retour sur la rencontre régionale des acteurs jeunesse organisée par le Carrefour des Pays Lorrains

Marie-France LOPPION a assisté à la rencontre et explique que 4 éléments sont nécessaires pour mener à bien une politique jeunesse :

- une volonté politique
- un appui des associations locales
- laisser la place aux jeunes
- se donner les moyens (financiers et humains).

Pour le moment, la Communauté de Communes de la Mortagne remplit la quasi-totalité des conditions, en dehors des moyens humains.

Dans le plan de relance de l'économie mis en place par l'Etat, des financements intéressants sont proposés dans le cadre d'emplois aidés.

Le groupe de travail s'accorde sur le besoin d'embaucher un animateur jeunesse, mais une telle embauche ne devra être réalisée que si toutes les conditions sont réunies :

- possibilité d'embaucher une personne avec des compétences solides d'animation : le poste pourrait prendre en compte d'autres actions, telles que la culture, mais le profil du candidat devra être lié aux problématiques jeunesse
- réalisation d'une fiche de poste précise
- inscription dans le temps du poste : ne pas le limiter à la seule opportunité de l'emploi aidé

Cette proposition sera transmise au Bureau et au Conseil Communautaire.

6. Questions diverses

Le groupe de travail s'inquiète du faible nombre de participants à la réunion. Quelles sont les causes d'une si faible participation ? Est-ce lié à un manque d'intérêt des communes aux animations jeunesse ? Marie-France LOPPION souhaite que la question soit abordée lors d'une prochaine réunion du conseil communautaire.

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée le :

Lundi 31 août 2009 à 20h30

A la salle polyvalente d'Haudonville

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Jeunesse »
- membres du Bureau
- communes